



Compte rendu sur les comptes annuels 2023

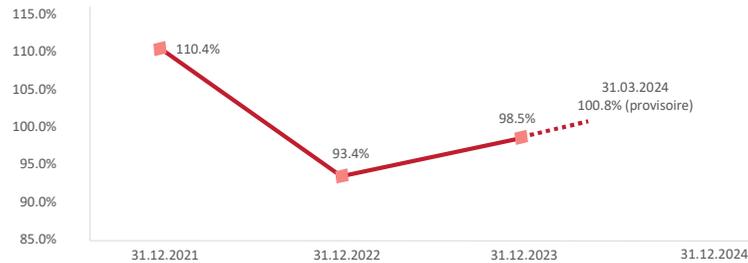
Bilan au 31 décembre 2023 (en KCHF - disponible en allemand)

Le bilan ci-dessous donne un aperçu de la composition de la fortune de la caisse de pension aux valeurs actuelles du cours (extrait des comptes annuels) :

Aktiven	31.12.2023	Passiven	31.12.2023
Flüssige Mittel	20'856	Kurzfristige Verbindlichkeiten	7'282
Aktive Rechnungsabgrenzung	528	Passive Abgrenzungen	250
Kontokorrent Arbeitgeber	1'024	Arbeitgeberbeitragsreserven Anschlüsse	262
Sonstige Forderungen	485	Vorsorgekapital Aktive	190'277
Obligationen Schweiz	26'730	Vorsorgekapital Rentner	61'978
Obligationen FW (hedged in CHF)	0	Technische Rückstellungen	8'327
Aktien Schweiz	98'373	Wertschwankungsreserven	0
Aktien Ausland	9'043	Freie Mittel Anschlüsse	1'081
Immobilien CH	83'876	Stiftungskapital und freie Mittel	-16'794
Infrastrukturanlagen	13'126	Überschuss	12'765
Hypotheken	995		
Alternative Anlagen	10'392		
Total Aktiven	265'428	Total Passiven	265'428

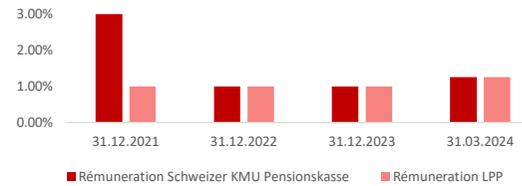
Taux de couverture en pourcentage

Le taux de couverture indique le rapport entre la fortune disponible et le capital de couverture nécessaire. Avec un taux de couverture de 100%, la caisse de pension est en mesure de remplir toutes ses obligations de prestations (rentes et prestations de libre passage).



Rémunération des avoirs de vieillesse

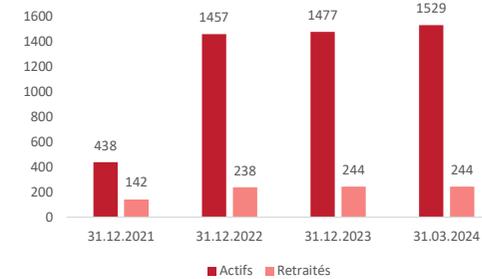
Le conseil de fondation a décidé de rémunérer au 31.12.2023 le total de l'avoir de vieillesse (obligatoire + surobligatoire) au taux minimum de 1.0% (année précédente : 1.0% sur la partie obligatoire). Au total, la Schweizer KMU Pensionskasse a crédité ses assurés de 1,773 million de CHF d'intérêts (année précédente : 1,076 million).



Performance (rendement net sur la fortune totale) en pourcentage

La caisse de pension est dans une situation financière solide. Au 31.12.2023, la performance était de 6,1% (année précédente : -11,0%). Les provisions techniques nécessaires ont été entièrement constituées au 31.12.2023. La caisse de pension a un bon rapport entre les actifs et les retraités. Elle compte avec les bases techniques LPP 2020, le tableau des générations et un taux d'intérêt technique de 2.0%.

Nombre d'actifs et de retraités



Règlements / Formulaires

Le règlement de prévoyance actuel est entré en vigueur le 01.01.2024.

Le règlement et les formulaires peuvent être consultés sur le site web schweizerkmupk.ch.

Nombre d'employeurs affiliés

Fondée en novembre 2020 par des entrepreneurs suisses avec l'ambition de proposer une solution de prévoyance simple et durable, la Schweizer KMU Pensionskasse comptait 29 affiliations avec 438 assurés actifs à la fin de son premier exercice 2021.

Fin 2022, le nombre d'affiliations est passé à 50 avec 1'457 assurés actifs ; fin 2023, 49 affiliations avec 1'477 assurés actifs.

Exercice des droits de vote

Les institutions de prévoyance qui détiennent des actions d'entreprises cotées en bourse ayant leur siège en Suisse sont tenues d'exercer les droits de vote lors des assemblées des associés. Dans un souci de transparence, la Schweizer KMU Pensionskasse informe les assurés une fois par an de leur comportement de vote :

Les droits de vote sont exercés par Swiss KMU Partners AG, zCapital AG et Safe Future Management AG. En règle générale, les propositions du conseil d'administration des entreprises dans lesquelles la Schweizer KMU Pensionskasse a investi ont été acceptées, pour autant qu'elles soient dans l'intérêt des assurés. Les propositions qui n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale ont en principe été rejetées.

Dans environ 2/3 des votes, une ou plusieurs propositions du conseil d'administration ont été rejetées pour les raisons suivantes :

- indemnités qui ne sont pas en accord avec la marche des affaires
- manque de transparence dans les modèles de rémunération
- trop de mandats d'administrateurs
- durée trop longue des mandats des mandataires
- âge trop élevé des mandataires- manque d'indépendance des mandataires
- refus de bandes de capital

Un aperçu détaillé des différentes instructions de vote peut être demandé à Safe Future Management AG via info@safefuture.ch.



Informations sur l'organisation de la fondation (au 01.01.2024)

Membres du conseil de fondation

Représentants des employeurs

Eberhard Heinz, président
Nussbaumer Christian
Obrist Felix

Représentants des employés

Hauser Matthias, vice-président
Spaar Pascal
Zwahlen Silvana

Commission de placement

Obrist Felix
Spaar Pascal

Expert en prévoyance professionnelle

c-alm AG, 9000 Saint-Gall
Responsable de mandat: Dr. Roger Baumann

Organe de révision

Balmer-Etienne AG, 6003 Lucerne
Réviseur principal : Roland Furger

Direction & Gestion

Safe Future Management AG
Wächlenstrasse 13, 8832 Wollerau

Gestion de fortune

Swiss KMU Partners AG, 8645 Jona
zCapital AG, 6003 Zug
Chameleon Asset Management AG, 4051 Bâle

Controlling des placements

Aon Schweiz AG, 8048 Zurich

Autorité de surveillance

Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht (ZBSA)
Bundesplatz 14, 6002 Lucerne

Wollerau, en mai 2024